

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2022



Compte-rendu

L'an deux mil vingt deux, le 19 Mai, à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 13 mai 2022

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Nicolas TANGUY, Thierry MERRAND, Françoise HAMEURY, Yann BRIAND, Guéna PRIGENT, Charlotte BERTALOT, Françoise CABIOCH-LE GALL, Réjane LOUIN, Françoise LE MITOUARD, Guy NICOL

Etaient absents :

<i>Estelle FORGET</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Guéna PRIGENT</i>
<i>Philippe POHAREC</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Réjane LOUIN</i>
<i>Théophile PAIMPARAY</i>	<i>Pouvoir à</i>	<i>Guy NICOL</i>

Secrétaire de séance : Réjane LOUIN

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2022-051	Acquisition foncière – Parcelle AE0050	Approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée AE 0050 sis Impasse Parc Treiz appartenant aux Consorts HOUEROU d'une superficie de 6.188 m ² au prix de 45,00 € m ² en vue de l'aménagement de lots à bâtir (les frais d'acte et de bornage seront à la charge de la commune) Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier	Adopté à l'unanimité

2022-052	Reconstruction SNSM – Avenant Lot N°3 – couverture – Union des Couvreur	Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l’avenant pour le lot N°3 ayant pour objet la fourniture et la pose d’une gouttière nantaise côté Nord, d’un montant de 527,92 €	Adopté à l’unanimité
2022-053	Reconstruction SNSM – Avenant Lot N°10 – Electricité - ARCEM	Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l’avenant pour le lot N°10 ayant pour objet les branchements de la webcam, de l’anémomètre ainsi que l’ajout de prises informatiques, d’un montant de 497,37 €	Adopté à l’unanimité
2022-054	Réhabilitation du Presbytère – Avenant N°3 – Lot N°1 Gros Œuvre	Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l’avenant N°3 pour le lot N°1 Gros Œuvre présenté par l’entreprise ART VILLEMAIN, ayant pour objet la réalisation d’un sommier béton sur le pignon de la salle socio-culturelle, d’un montant de 7.487,23 €	Adopté à l’unanimité
2022-055	Réhabilitation du Presbytère – Avenant N°4 – Lot N°1 Gros Œuvre	Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l’avenant N°4 pour le lot N°1 Gros Œuvre présenté par l’entreprise ART VILLEMAIN, ayant pour des travaux de rejointement et de reprise ponctuelle de maçonnerie sur le mur mitoyen à la salle socioculturelle, ainsi que du mur de clôture contre l’extension du Presbytère afin d’éviter les infiltrations des ouvrages neufs, d’un montant de 24.300,23 €	Adopté à l’unanimité

2022-056	Réhabilitation du Presbytère – Avenant N°2 – Lot N°2 Charpente	Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'avenant N°2 pour le lot N°2 Charpente présenté par l'entreprise DILASSER, ayant pour des modifications d'éléments de charpente qui se sont avérés nécessaires, d'un montant de 9.327,20 €	Adopté à l'unanimité
2022-057	Réhabilitation du Presbytère – Avenant N°2 – Lot N13 Chauffage- Ventilation	Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à l'avenant N°2 pour le lot N°13 – Chauffage ventilation présenté par l'entreprise CHAPALAIN ayant pour objet la mise en place d'un nouveau modèle de radiateurs dans la partie Presbytère et le changement de modèle de centrale double flux thermodynamique de la salle socioculturelle, pour un montant global de -1.384,24 €.	Adopté à l'unanimité
2022-058	Réhabilitation du Presbytère – Attribution lot N°9 - Peinture	Approuver la proposition de l'Entreprise LAUTROU PEINTURE pour le lot N°9 Peinture pour un montant de 33.170,00€	Adopté à l'unanimité
2022-059	Camping municipal – Acquisition de 5 chalets	Approuver l'acquisition de 5 nouveaux chalets au camping municipal Autoriser le Maire à signer le devis présenté par l'entreprise SAMIBOIS d'un montant de 187.726,24 € HT	Adopté à l'unanimité
2022-060	Budget Commune – réalisation d'un emprunt de 400.000,00 €	Approuver la réalisation d'un emprunt de 400.000,00 € sur le Budget Principal Commune, pour le financement des opérations de réserve foncière et accepter l'offre faite par le Crédit Agricole de Quimper	Adopté à l'unanimité

2022-061	Budget Camping – réalisation d'un emprunt de 200.00,00 €	Approuver la réalisation d'un emprunt de 200.000,00 € sur le Budget Camping, pour le financement de l'acquisition de 5 chalets au camping municipal et d'accepter l'offre faite par le Crédit Agricole de Quimper	Adopté à l'unanimité
2022-062	Emplois saisonniers - Commune	Approuver la création des postes d'emplois saisonniers dont : - 3 postes d'agent d'entretien, - 1 poste d'animateur sportif et - 1 poste d'animateur culturel, à temps complet du 1 ^{er} juillet au 31 août 2022.	Adopté à l'unanimité
2022-063	Emplois saisonniers - Camping	Approuver la création des postes d'emplois saisonniers pour la saison estivale 2022 du Camping	Adopté à l'unanimité
2022-064	Création tarif logement saisonnier	Approuver la création d'un tarif de location, pour les saisonniers travaillant dans les services municipaux, d'un montant mensuel de 100,00€/personne pour l'appartement sis au rez-de-chaussée du bâtiment « Logements Ecole »	Adopté à l'unanimité
2022-065	Règlement local de Publicité Intercommunal de Morlaix Communauté – Avis de la commune sur le projet arrêté	Emettre un avis sur le projet d'arrêté du Règlement Local de Publicité Intercommunal de Morlaix Communauté	Désapprouvé par 9 voix contre et 6 abstentions
2022-066	Instauration de l'indemnité horaire pour travail de nuit	Accorder, à compter du 1 ^{er} juin 2022, aux agents titulaires, stagiaires, non titulaires affectés au Service Gardiennage du Camping Municipal, l'indemnité horaire de travail normal de nuit en vigueur	Adopté à l'unanimité

2022-067	Intégration de la voirie du lotissement de Kermaquer au Domaine Public	<p>Approuver la rétrocession au profit de la Commune de la voirie du lotissement de Kermaquer, parcelle cadastrée AI 0271 d'une contenance de 808m²</p> <p>Autoriser le Maire à signer tous les documents relatifs à cette cession</p>	Adopté à l'unanimité
2022-068	Occupation Domaine Public Poul Rodou – Monsieur Thomas GENEUX	<p>Autoriser M. GENEUX, à occuper un emplacement sur le terrain communal sis à Poul Rodou à savoir les parcelles A 1121, A 699, A 703 afin d'y installer une structure de Food Truck avec terrasse d'une surface totale d'environ 150m², affecté à une activité de petite restauration pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2022.</p>	Adopté à l'unanimité
2022-069	Gratification stagiaire	<p>Octroyer à Monsieur Ronan LE DUC une indemnité d'un montant horaire de 3,90 € pour les différentes tâches qu'il va accomplir lors de son stage prévu du 23 mai au 17 juin 2022.</p>	Adopté à l'unanimité